L'ABEILLE

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 • CHARTRES • 323

—DE LA—

NOUVELLE-

ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Au ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Huissier — Bureau No 302 rue Perdido, MERCREDI le 15 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour ouverte le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Chippewa et Jersey, d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1868, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J. Beard, alors notaire en cette ville, les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le balance, s'il y en a, en un crédit d'un an, représenté par les billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, les billets devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final ; l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en plus et en déduit du prix de l'adjudication ; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. J. Méral, Jérôme Meunier, avocats.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemel vs Mme Delia Carlisle

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,638.—En vertu d'un writ de fieri facias et d'un alias writ de fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Cambronne et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot Numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante douze pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Guyton, Dupré, Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Guyton sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Rufus E. Foster, avocat pour le plaignant.

3 mars—3 10 17 24 31—av 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Automobiles, Voitures, Etablissements Electriques, etc.

New Orleans Trunk Co. Ltd. vs L. N. Sardin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à procéder à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 4 mars 1905 sur l'enchère ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

A 11 heures, A. M. dans mon entrepôt rue St. Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de tables, chaises, ustensile de cuisine, falaises, miroirs, etc., un porte signes, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré. 3 évaluation électriques.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Abraham Golberg, avocat pour le plaignant.

21 Fév. 21 27—Mars 5 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 1334 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

People's Homestead Association vs Joseph N. Hallinghorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, Miemies, maintenant Marais, St Bernard et Bons Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de cent pieds de l'angle de la rue Annette et mesurant vingt pieds de face à la rue Annette et entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

10 fév—10 17 24—mars 3 10 16

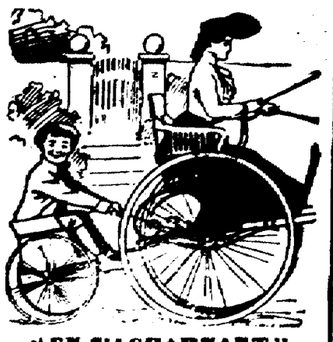

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mieux bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barouches et Buggies avec hoodes en cuir chez que nous vendons. Nous vous compterons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Harmonie, Saratoga et Franklin, désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, barrières en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence et un placement payant.

Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur du billet, et l'acquéreur devant payer en dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905 ; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. E. Hoover, avocat.

25 fév—2 5 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à deux étages bien située et désirable,

Dans un Voisinage Aristocratique,

1316 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Coliseé et Chestnut.

SUCCESSION DE HENRY J. LEOVY.

No 68,712—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 février 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain maroucau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Coliseé et Chesnut, et mesurant 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre étant située à un point juste à l'angle de l'avenue Jackson et de la rue Chesnut et est composée de tout le lot numéroté 4 et une partie des divers lots numérotés 3 et 5 sur un plan fait par Hugh Grant, voyer, daté le 26 mars 1845, et déposé pour référence en l'étude de L. B. Hamey, alors notaire, dans la paroisse Jefferson. Ladite propriété ayant les améliorations sont désignées par le No 1316 Avenue Jackson, et comprennent une résidence en bois à deux étages et mansarde retirée de la banquette et contenant ventilées, environ 12 chambres, chambres à bain, etc. La maison est en bon état, garnie de tapisserie, mantaux de cheminées dans les chambres principales et est située dans un des voisinages les plus aristocratiques du quatrième district. La maison peut être inspectée avec une carte de l'encanteur tous les jours, de 1 à 4 heures p. m. ; une jolie résidence ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, garantis par bon du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement ; l'acte de vente et hypothèque devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité ; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur ; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 fév—11 12 19 26—mars 5 12 14

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilet des rues Coliseé, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique, à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken, interdit, Dossier No 69,618, Division B, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain marouau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Coliseé, mesurant 54' face à l'avenue Napoléon, sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Benny, alors un notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et devant payer les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S. Benedict, avocat. 19 fév—19 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages Splendidement Située,

4220 RUE PRYTANEE.

Entre Berlin et Milan (Ilet rue Perrier).

A L'ENCAN, JEUDI 9 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon. Wm A. Bell, arbitre en Banqueroute, dans l'affaire de Mme Wm O. Lewis, en banqueroute, No 593, Cour de District des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et daté et signé le 30 janvier 1905, je vendrai à l'enchère publique, la propriété foncière ci-dessous décrite :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Milan, Berlin et Perrier, ledit lot étant connu comme lot 8 dans l'ilet 39 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, bain, cuisine, dépenses, chambre pour malle.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, Esq., notaire public et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur, Bureau, 303 rue Baronne.

Ivy O. Hitredge, Esq., Avocat.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 9

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Dossier No 76,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Kraus, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite :

1° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" 4" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 132', desquelles deux, rues il forme l'enseigne, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2408 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'enseigne des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Lucas Lewis, annexé et au inventaire en cool et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Serapare, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Lucas Lewis, déposé voyer de ville, annexé à un inventaire en cool, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Serapare sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds ; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Serapare, et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en cool, et sur les plans déposés, annexés à l'original de cet inventaire pardevant John Wahl, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés premièrement, secondement et troisièmement décrites en cool.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Wahl, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Waiche & Buck, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, rest de de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, branderie, lavabo, office et autres agréments au rez-de-chaussée, galeries sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien finis, d'un bout à l'autre, avec mantaux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont unodo en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan fait par C. A. Hodges, ingénieur civil, le 15 juin 1888, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 28 juin 1888, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds et onze (11") pouces et cinq (5''') lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (1.17') un (1") pouce et six (6''') lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agréments modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue. La voisinage ne peut être surpassé. Les candélabres et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont inclus dans la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant et taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. F. Parkerson, avocat.

12 fév—12 19 26—mars 5 12 14

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905,

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 78,098 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 939 rue Montégut, enseigne Bompart (Bornée par les rues Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Rocheblave et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Assn" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour le paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 261, borné par les rues Montégut, Bompart, Bourgogne et Clouet, lequel lot est désigné par le No 15 sur un plan de Jos Pilié, daté le 5 décembre 1855 et formant l'enseigne des rues Montégut et Bompart et mesurant 32' de face à la rue Montégut sur 138' 6" de profondeur et façade à la rue Bompart ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 939 rue Montégut.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, Rocheblave, St. Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et C sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 2 février 1906 et mesurant 29' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre et 114' 6" 7" de profondeur et façade sur la rue Rocheblave ; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2436—38 rue Orléans.

3° Un autre certain lot de terre, contigu au ci-dessus, désigné sur le même plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 30' 2" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2432—34 rue Orléans.

4° Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle Orléans, certificat No 2,000, daté le 20 janvier 1903.

Termes et conditions, à savoir—Pour les actions du stock, comptant, et pour les immeubles : une moitié ou plus comptant, la balance en un an à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs, portant six pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement payables au porteur et garantis par hypothèque et privilège du vendeur ; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets ; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et ainsi pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente ; l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1905, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Bonint, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

No 846 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.

9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

Charbon

Charbon Pittsburg

Charbon Alabama,

Charbon Anthracite,

Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—CF

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.

Le Fournisseur de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983 ; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville :

Rue Carondelet 315,

PHONE 192.

18 août—10m—dimanche vou

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

D. A. McGovern vs Nicholas Broneto.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 20,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14ème jour de mars 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir : Un wagon à express renversé à quatre roues, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. F. W. Sherman, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alcenie Woodville vs John Mesquero.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,511—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 6me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Long, Cadiz et St George, désigné sur les Nos 4, 5 et 24 mesurant ensemble ensuite : lots 4 et 5, chacun, 30 pieds de face à Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles adjacentes aux lots 4 et 5 dans le fond, lot 4, commence à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jena, acquis par John Sagrera, le 21 septembre 1897, de la Louisiana Homestead Association, C. O. B. 170, Folio 98. Saisi dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée. Conditions — Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Alcenie Woodville, avocat pour le plaignant.

11 fév—11 19 26—mars 5 12 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Bertha Fisher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,553—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Fisher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Leutenschlaeger, avocat.

1 mars—1 5 10

Succession de William Robert Dunn

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,431 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Arthur Dunn, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Walter L. Gleason, avocat.

26 fév—26—mars—2 7

Succession de George F. H. Pfaeffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,338—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Anna M. M. Pfaeffin, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. John L. Fahn, Sidney F. Gautier, avocats.

26 fév—26—mars 2 7

Succession de Charles C. Moll.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 75,521 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Markey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. W. Fyan, M. D. Dimitry, avocats.

26 fév—26—mars 1 6

Succession de Madame Loraine Beaman Acee veuve de Hampton S. Smith Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 75,480—Division D—Attendu que Alfred A. Miller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Madame Loraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Richardson & Soulé, avocat. 22 fév—22 26—mars 3

Succession de J. Ward Gurley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 71,168 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Homer Gurley, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Saunders & Gurley, avocats.

23 fév—23 26—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan—

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division E, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1905, et signé le 23 janvier 1905, dans l'affaire intitulée Mme Mattie C. May vs Mlle Mattie May, Dossier No 74 960 de ladite cour, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et aussi en vertu d'un autre ordre de ladite Cour, dans la même affaire, ledit ordre étant daté et signé le 1er février 1905, et aussi adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et en conformité à un ordre additionnel de ladite Cour, daté et signé le 14 février 1905, dans cette même affaire, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI